

**RAPPORT**



**D'ACTIVITE 2014**



**AVEC FORCE ET ENGAGEMENT**



# Sommaire

- Message d'Y. DUBOURG, Président...p.03
- Instances de gouvernance.....p.04
- Adhérents.....p.09
- Activités de coordination.....p.13
- Actions 2014.....p.19

## La Coordination de l'Accompagnement en Soins Palliatifs Angevine est une association «Loi 1901» spécialisée dans les SOINS PALLIATIFS.

Elle réunit en son sein des établissements du secteur sanitaire, social et médico-social, les 4 Equipes mobiles de soins palliatifs (*Angers, Doué la Fontaine, Cholet, Saumur*), des professions libérales, des associations du département de Maine et Loire.

## SES MISSIONS





# Message du Président

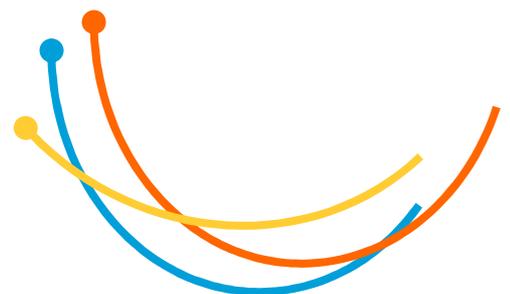
**L'année 2014** a vu l'aboutissement de nombreux projets grâce à l'investissement des professionnels de santé impliqués dans différents groupes de travail (*site internet, réalisation d'un guide d'information et de recommandations sur les soins palliatifs en lien avec les Equipes mobiles de soins palliatifs du département,,,...*).

L'Association « **CASSPA 49** », que j'ai l'honneur de présider, ne peut que s'en féliciter : **MERCI à TOUS** pour votre aide précieuse et votre engagement qui ont permis de concrétiser ces différents projets et d'amener de nouvelles réflexions pour les années à venir.

Je tiens également à remercier les acteurs institutionnels, dont l'ARS des Pays de la Loire qui grâce à son soutien financier permet à l'Association la poursuite et le renforcement de ses actions.

Ensemble, nous pouvons agir.

**Yves DUBOURG**





# LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

1

# L'assemblée générale

L'assemblée générale se réunit au moins 1 fois par an.

Elle réunit les adhérents à titre institutionnel (CHU, Centre de lutte contre le cancer, centre hospitalier, Etablissement médico social, Centre de soins de suite,...), à titre associatif (Jalmalv-Adespa, UFC que Choisir, SASAD), ou à titre individuel (Médecin, kinésithérapeute, assistant social, infirmière, aide-soignant, ...).

## SES MISSIONS

- approuver la gestion de l'année écoulée (activités réalisées, rapport financier...)
- voter le rapport d'orientation sur les projets de l'année n+1
- Sur proposition du Conseil d'administration, accepter les demandes d'adhésion ou de démission, déterminer la nature du droit d'entrée et le montant de la cotisation annuelle

# Le Conseil d'administration

L'Association est administrée par un Conseil d'administration, composé de 5 collèges représentant les différents acteurs de santé.

## SES MISSIONS

- arrêter les comptes,
- voter le budget de l'année à venir,
- proposer la nature du droit d'entrée et le montant de la cotisation, et accepter les dons.

Il présente à l'Assemblée générale les demandes d'adhésion à l'Association ainsi que les demandes de démission d'adhérents.

Il choisit en son sein les membres composant le bureau de l'Association.

## Les 5 collèges composant le Conseil d'administration.

<b>collège 1</b> : membres fondateurs (1 représentant par établissement)	<b>10 sièges</b>
<b>collège 2</b> : institutions du secteur sanitaire, social et médico-social	<b>4 sièges</b>
<b>collège 3</b> : professionnels de santé libéraux	<b>4 sièges</b>
<b>collège 4</b> : membres associés (bénévoles, association, usagers, etc.)	<b>2 sièges</b>
<b>collège 5</b> : membres des Equipes Mobiles de Soins Palliatifs (EMSP)	<b>4 sièges</b>

## Collège 1. Membres fondateurs - 10 sièges

### **Clinique Saint Joseph Trélazé**

Mme Fauzia MARTIN BRIK, Cadre de santé

### **Centre Hospitalier Universitaire Angers**

Pr. Thierry URBAN,

### **Centre mutualiste de soins de suite Saint Claude Trélazé**

Dr Bernard CHATAIGNER

### **ICO Paul Papin Angers**

M. Yves DUBOURG, Directeur général adjoint

### **Les Capucins Angers**

Dr. Marie Pierre OMBREDANE

### **Clinique de l'Anjou Angers**

Mme Geneviève BAHEU, Directrice des soins

### **Hôpital intercommunal du Baugeois et de la Vallée**

Mme Marie Christine BEAUFILS, Pharmacien

### **Hôpital local La Corniche Chalonnes sur Loire**

Mme Pascale MOREAU, Cadre de santé

### **Les Récollets - La Tremblaye Doué la Fontaine**

Mme Danièle RACINET, Directrice

### **Hôpital à domicile Saint Sauveur Angers**

M. Bernard JOUANNAUD, Directeur général (jusqu'à novembre 2014)

Mme Catherine MONGIN, Directrice générale (à partir de décembre 2014)

## Collège 2. Institutions du secteur sanitaire, social et médico-social - 4 sièges

### **EHPAD Sainte Anne Tiercé**

M. Sébastien THALER, Directeur

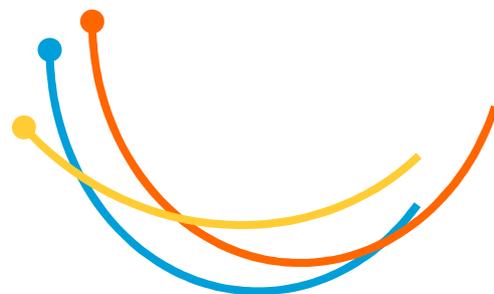
### **Centre hospitalier Cholet**

M. Pierre VOLLOT, Directeur

### **Résidence Les Acacias Champigné**

Mme Marie-France BRIAND, infirmière référente

1 siège à pourvoir



### Collège 3. Professions de santé libérales - 4 sièges

**Pharmacien d'officine** M. Vincent LOUBRIEU

**Médecin généraliste** Dr. Marc NOUJAIM

2 sièges à pourvoir.

### Collège 4. Membres associés (bénévoles, associations, usagers - 2 sièges

**Association JALMALV ADESPA** Mme Nicole FOULETIER

**Association UFC que choisir** M. Yannick GRELLARD

### Collège 5. Equipes mobiles de soins palliatifs - 4 sièges

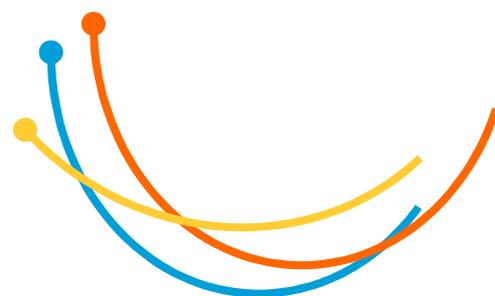
**EMSP Angers** Dr. Philippe HUBAULT

**EMSP Cholet** Dr. Anne-Laure SALIMON

**EMSP Doué la Fontaine** Dr. Jean-Yves CESBRON

**EMSP Saumur** Dr. Dominique BACHOWICZ (jusqu'à fin juin 2014)

Dr. Bernadette MEIGNAN (à partir de juillet 2014)



# Le Bureau

				
<b>Yves DUBOURG</b> Président	<b>Dr. Philippe HUBAULT</b> Vice - Président	<b>Dr. Marc NOUJAIM</b> Trésorier	<b>Sébastien THALER</b> Secrétaire	<b>Dr. Bernadette MEIGNAN</b> Secrétaire adjoint <i>(à partir du 19/11/14)</i>
				<b>Dr. Anne - Laure SALIMON</b>

Le bureau prend les décisions relatives au fonctionnement courant de l'Association.

## Chiffres clés

Nombre de réunions	2011	2012	2013	2014
Assemblée générale	0	1	1	1
Conseil d'administration	0	1	3	3
Bureau	*	*	3	4

\* absence d'informations sur le nombre de séances du Bureau

# SES ADHERENTS...

des partenaires indispensables au  
développement d'une dynamique  
territoriale....

2



Tous les établissements du secteur sanitaire, social ou médico-social, les professionnels de santé et les Associations d'usagers du Maine et Loire peuvent adhérer à la CASSPA 49.

L'Association compte aujourd'hui 23 établissements, 3 associations, les 4 Equipes mobiles de soins palliatifs, et quelques adhésions de professionnels à titre individuel (salariés ou libéraux).

professionnels en leur proposant notamment de participer à des ateliers de soins palliatifs

- encourager et participer à la réflexion des professionnels

et toute autre mission susceptible d'améliorer la prise en charge des patients en soins palliatifs.

#### Quels sont les services proposés par la CASSPA 49 ?

- mettre en place des outils d'information, de travail et d'évaluation (*protocoles, procédures, fiches pratico-pratiques sur la gestion de différents symptômes, évaluation des pratiques professionnelles,...*)
- favoriser l'interaction établissement/domicile en tenant compte du souhait du patient et de son entourage
- favoriser les liens et les échanges entre les

#### Quels sont les objectifs 2015 de la CASSPA ?

- faire connaître et développer les services proposés par la CASSPA aux différents établissements et professionnels de santé du Maine et Loire.

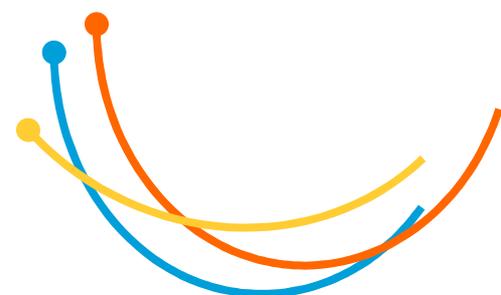


## Chiffres clés

Nombre d'adhérents	2010	2012	2013	2014
<b>Institutions</b>	16	14	22	23
<b>Associations</b>	3	2	2	3
<b>Individuels</b>	19	9	3	4

Montant en euros de la cotisation annuelle	2010	2012	2013	2014
<b>Institutions</b>	150	150	150	150
<b>Associations</b>	20	20	20	20
<b>Individuels</b>	20	20	20	20

2011 : pas d'appel à cotisations



# QUELQUES OUTILS D'AIDE MIS A LA DISPOSITION DES ADHERENTS

## 1. Actualités en soins palliatifs.....

Etre mieux informés sur l'actualité en soins palliatifs était l'une des attentes des établissements adhérents à la CASSPA (*Résultats du questionnaire de recueil des attentes et besoins - 2013*).

Au cours de l'année 2014, 9 actualités ont été diffusées aux adhérents.

### Objectifs :

- Regrouper les informations en soins palliatifs pour être mieux informé sur l'actualité
- Synthétiser les informations pour apporter les éléments clés aux professionnels de santé.

**ACTUALITES en soins palliatifs**

Septembre 2014 - N°8

■ **Fin de vie – obstination déraisonnable. Grand prématuré – CHU de Poitiers**

**Rappel du contexte :**  
Le CHU de Poitiers a décidé jeudi 18 septembre, en accord avec les parents, d'engager "l'accompagnement l'état de santé s'est dégradé ces dernières heures, ce qui met un terme au conflit surgi avec les parents acharnement thérapeutique".

Dans son communiqué (PJ), le CHU fait savoir que « L'état de santé du nouveau-né s'est .... dégradé ces d'accompagnement de fin de vie ont été définies en associant la famille ». Le CHU souligne que « Le chemin de de vie s'est donc poursuivi selon des pratiques recommandées intégrant un avis extérieur, un avis éthique et l'équipe. »

L'enfant avait d'abord été soumis à une autre équipe de réanimation néonatale, celle du Centre hospitalier / avait ensuite été sollicité auprès de "l'espace de réflexion éthique régional de Poitou-Charentes. Des réunions

Il est à noter que le président du Conseil de surveillance du CHU de Poitiers est Alain CLAEYS, lequel a été préparé un texte de loi relatif à l'accompagnement des personnes en fin de vie (cf. *Actualités en soins palliatifs*).

■ **CEDH - Affaire Vincent Lambert et autres C. France (no 46043/14) – Réponse du gouvernement à CEDH**

**Rappel du contexte :**  
Les requérants (parents, demi-frère et sœur de Vincent Lambert) ont dénoncé l'arrêt rendu le 24 juin 2013 légale la décision médicale de mettre fin à l'alimentation et l'hydratation artificielles de Vincent Lambert. La CEDH a communiqué la requête au gouvernement français et posé des questions aux parties sous l'angle :

- ▶ De l'article 2 de la convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (droit à la vie)
- ▶ De l'article 3 (interdiction des traitements inhumains ou dégradants)
- ▶ De l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale). Elle a également décidé de demander au l'article 39 (mesures provisoires), de faire suspendre l'exécution de l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat devant la Cour et que M. V. Lambert ne soit pas déplacé avec le but d'interrompre le maintien de son

## 2. Formation en soins palliatifs par la simulation.....

Afin d'aider les établissements de santé à former leurs personnels aux soins palliatifs, la CASSPA, le CHU et l'Université d'Angers se sont rapprochés pour proposer une formation en soins palliatifs par la simulation\*.

Le premier module porte sur les « **Parcours de soins et la gestion des situations d'urgence** ».

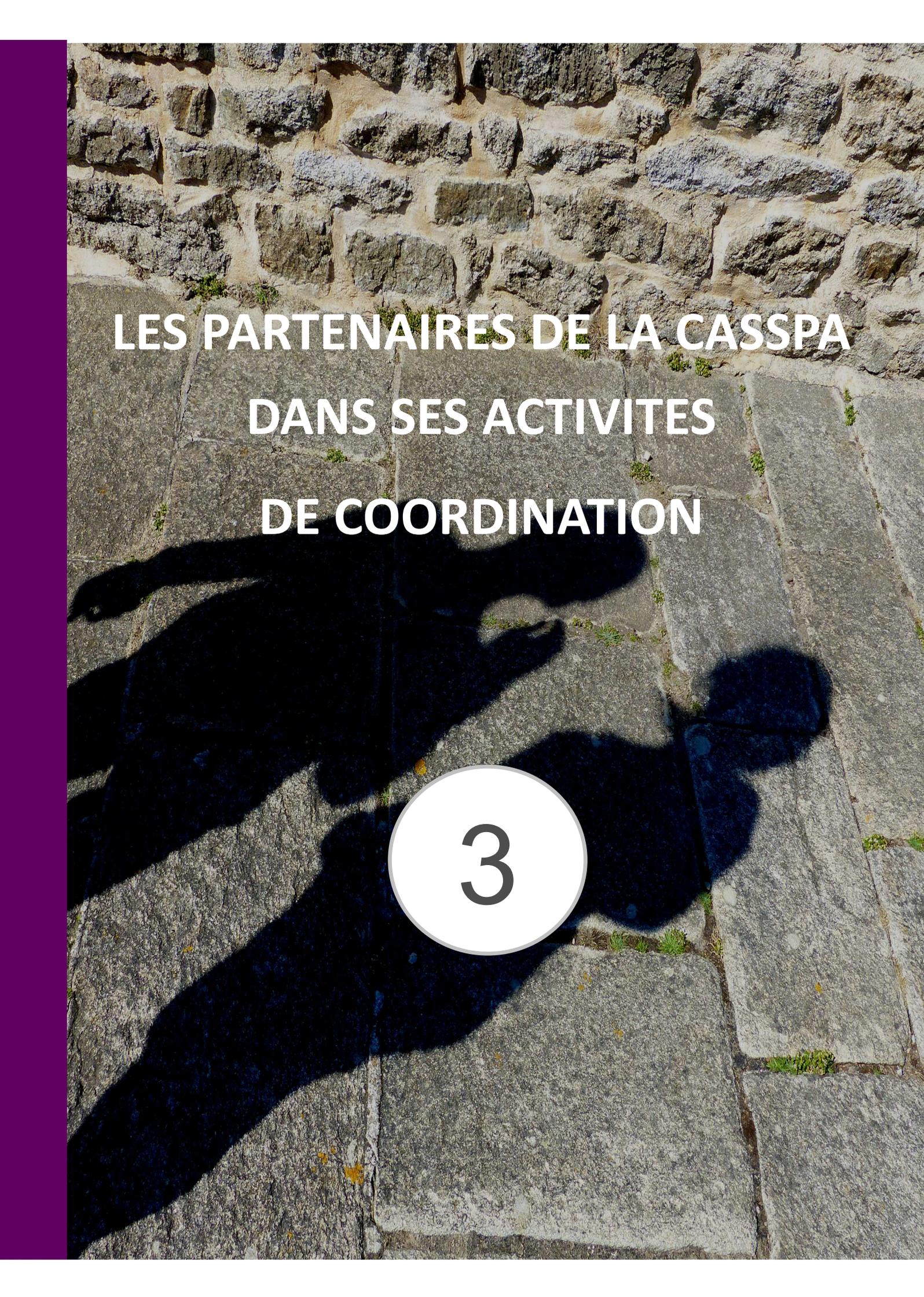
Ce module est ouvert aux personnels des établissements adhérents à la CASSPA.

**Thématiques abordées :** situations d'urgence en soins palliatifs, communication en situation d'urgence, parcours de soins.

**Date de lancement de la formation :** 23 janvier 2015

\* *méthode pédagogique active reproduisant des situations ou des environnements de soins de la vie*





**LES PARTENAIRES DE LA CASSPA  
DANS SES ACTIVITES  
DE COORDINATION**

**3**

# Les Equipes mobiles de soins palliatifs (EMSP) et la CASSPA 49

## Une collaboration renforcée pour mieux promouvoir les soins palliatifs sur le département du Maine et Loire.....

### LEURS MISSIONS

Les équipes mobiles exercent une activité transversale au sein des établissements de santé. Elles exercent un rôle de conseil et de soutien auprès des équipes soignantes, et participe à la diffusion de la démarche palliative.

### LEUR LIEN AVEC LA CASSPA

La CASSPA intervient comme cellule d'appui aux 4 EMSP.

En juin 2014, l'Agence régionale de Santé a reconnu ce lien très étroit entre la CASSPA et les 4 équipes mobiles de soins palliatifs.

Plusieurs projets sont menés en partenariat, dont le projet

de réalisation d'un guide destiné aux professionnels de santé intitulé : « **Accompagnement et soins palliatifs en pratique** » (cf. p. 15).

La CASSPA est également intervenue auprès de l'une des 4 EMSP pour échanger autour des différentes mesures de protection des personnes majeures, leurs conditions de mise en œuvre et leurs impacts sur les décisions de santé, le 04/12/14.

---

**« Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous ensemble »**

Citation d'Euripide

---

Réunions des EMSP	Sujets inscrits à l'ordre du jour en lien avec la CASSPA
20/02/2014	Présentation du projet de réalisation d'un guide : « Accompagnement et soins palliatifs en pratique » Réflexion autour de la zone d'intervention des EMSP Présentation de l'arborescence du futur site internet de la CASSPA Préparation de la rencontre avec l'ARS des Pays de la Loire Informations Questions diverses
14/10/2014	Etat d'avancement et discussion autour du guide : « accompagnement et soins palliatifs en pratique ». Thématiques ateliers de soins palliatifs 2015 Informations <ul style="list-style-type: none"><li>Etat d'avancement du site internet de la CASSPA 49 (rubrique : formations)</li><li>Calendrier 2015 des réunions des EMSP</li><li>Désignation d'un représentant des EMSP au Bureau de la CASSPA</li></ul> Questions diverses

## SE COORDONNER POUR MIEUX PARTAGER .....

### Un projet phare ....la création d'un guide sur « L'ACCOMPAGNEMENT ET LES SOINS PALLIATIFS EN PRATIQUE » destiné aux professionnels de santé.

Ce guide destiné aux professionnels de santé est issu d'une réflexion de l'Equipe Mobile en Soins Palliatifs (EMSP) de Doué la Fontaine. Ce projet a ensuite été proposé aux **3 autres EMSP du Maine et Loire**, avec l'appui de l'Association « **CASSPA 49** ».

Issu d'un travail collectif, ce projet a retenu l'attention du **Fonds pour les soins palliatifs** qui lui a accordé un soutien financier dans le cadre d'une réponse à un appel à projets (site internet : [www.fondssoinspalliatifs.fr](http://www.fondssoinspalliatifs.fr)).



#### Quel est l'objectif du projet ?

Impulser auprès des professionnels de santé une démarche dynamique d'appropriation des soins palliatifs pour apporter une réponse adaptée aux besoins des patients et de leur entourage.

#### A qui est-il destiné?

Ce guide s'adresse aux professionnels de santé, acteurs de terrain, quel que soit leur profil (*médecins, aides-soignants, infirmiers, cadres de santé, psychologues, kinésithérapeutes,...*), et leur lieu d'exercice (*secteurs sanitaire, social, médico-social, cabinet libéral...*)

CALENDRIER de mise en œuvre du projet	ETAPES	Objectifs
22 avril 2014	Réunion du groupe de travail issu des 4 Equipes Mobiles de Soins Palliatifs	1.Rappel de la décision du groupe de déposer le guide dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Fonds pour les soins palliatifs 2.Réflexion sur le contenu du guide et désignation des pilotes pour travailler sur chacune des parties.
13 juin 2014	Réunion du groupe	1. Informations générales ( <i>notamment soutien du Fonds pour les soins palliatifs</i> ) 2. Présentation par les pilotes de leur partie – Discussion/Propositions pour enrichir le guide.
10 octobre 2014	Réunion du groupe avec la participation du Fonds pour les soins palliatifs, et d'une Bénévole de l'Association JALMALV – ADESPA.	1.Rappel des dernières actions menées pour obtenir une reconnaissance du projet 2.Discussion autour des parties du guide. Il est à noter que toutes les structures et associations citées dans le guide (Nombre : 22) ont été contactées pour valider leurs données Ce guide composé à l'origine de 14 pages, est passé à 40 pages.
21 novembre 2014	Réunion du groupe avec la participation du Fonds pour les soins palliatifs.	1. Informations générales 2. Discussion – échanges autour des parties du guide -Relecture des informations -Proposition de compléments d'information, notamment référence à d'autres coordinations régionales, à l'aide apportée par le FNASS, ...
09 janvier 2015	Réunion du groupe	Objectif : validation finale du contenu du guide.



# ACCOMPAGNEMENT

ET

# SOINS PALLIATIFS

## EN PRATIQUE



Ce guide vous est proposé par les **4 Équipes Mobiles de Soins Palliatifs du Maine et Loire** (*Angers, Cholet, Doué la Fontaine et Saumur*) avec le soutien de l'Association « **Coordination de l'Accompagnement en Soins Palliatifs Angevine** » et le **Fonds pour les soins palliatifs**.



## Cet outil pédagogique comporte différentes thématiques :

- Définition précise et concise des soins palliatifs et de ce qu'on entend par accompagnement de la fin de vie.
- Rappel des textes officiels et des évolutions qui sont pour la plupart peu connus des professionnels de santé. L'objectif étant de donner une information accessible pour une meilleure appropriation.
- Information sur les aides extérieures mises à disposition des professionnels de santé, y compris au niveau local (*Personnes ressources comme les EMSP, réseaux en soins palliatifs, associations d'usagers, ou encore outils d'aide comme PALLIA 10,...*).
- Dimension éthique dans la démarche de soins.
- Rappel des points importants par des focus et des encarts « **Pour en savoir plus** » permettant d'approfondir sa réflexion.

## LA FINALITE DE CE PROJET...

- sensibiliser davantage les professionnels de santé à la démarche palliative pour que leurs pratiques professionnelles demeurent respectueuses des droits des patients,
- mettre à jour et renforcer leurs connaissances dans le domaine des soins palliatifs et de l'accompagnement en fin de vie des patients, sans oublier leur entourage.
- décloisonner les différents secteurs d'activité (*sanitaire, social, médico social, libéraux....*) pour une prise en charge efficiente et globale du patient, et de son entourage.
- favoriser la continuité des soins et l'accompagnement des patients en fin de vie

## L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire (ARS)

En juin dernier, l'ARS a été séduite par le travail mené en commun avec les 4 Equipes Mobiles de Soins Palliatifs du Maine et Loire. Elle a estimé qu'il s'agissait d'une démarche originale.

Une démarche à pérenniser et à développer au-delà du territoire.

Le soutien et l'appui de l'ARS sont essentiels pour accroître les missions et services proposés aux professionnels de santé du Maine et Loire.

---

**« Une réussite solidaire vaut toujours plus qu'un exploit solitaire ».**

*Albert Jacquard*

---

## Les médecins généralistes du Maine et Loire

L'enquête sur la prise en charge palliative par les médecins généralistes du Maine et Loire a été diffusée en mai 2014, avec l'aide d'un médecin remplaçant en cours de thèse.

Les résultats ont permis de faire un état des lieux précis sur la prise en charge palliative des patients suivis et de recueillir les besoins des médecins en termes de ressources et de formations.

Cette enquête est une étape préalable au développement d'un partenariat avec ces professionnels de premier recours.

Les résultats de l'enquête seront accessibles à la fin du 2ème semestre 2015, c'est-à-dire après la soutenance de l'interne.



## Les partenaires rencontrés en 2014

SASAD	09/01/14
ARIANE 72	27/01/14
Coordination de l'autonomie	30/01/14
CCAS (Pôle gériatrique dépendance)	31/01/14
AFSOS	02/02/14
Ligue Contre le Cancer	21/03/14
Université/CHU	11/04/14
Réseau Pallia 53	20/05/14
Agence Régionale de Santé	19/06/14
Réseau Aquarel Santé	19/06/14
ADHAP Service	08/07/14
MAIA Saumur Cholet	10/07/14
Conseil général	12/09/14
Ville d'Angers	28/10/14
Pharmaciens	19/12/14



# LES ACTIONS 2014

4

# COMMUNICATION ET ELABORATION D'OUTILS RESSOURCES

## CREATION D'UN SITE INTERNET

Lien : <http://www.casspa49.fr/>.

**2014** a été marquée par la préparation du futur **SITE INTERNET** de la CASSPA.

Outil indispensable au partage d'informations et à l'amélioration des connaissances dans le domaine des soins palliatifs.

Un groupe de travail pluridisciplinaire (*cadres de santé, médecins généralistes, médecins hospitaliers, représentants des usagers...*) s'est réuni tout au long de l'année avec pour objectif de lancer le projet dès février 2015.

Oploops et Web App sont les deux prestataires choisis pour accompagner l'Association dans cet ambitieux projet.

Le site internet est ouvert à tous les professionnels de san-

té et au public . Son objectif est d'apporter davantage de visibilité aux actions de la CASSPA pour sensibiliser un nombre plus important de professionnels de santé.

Une ouverture qui permettra de répondre à l'une des missions de l'Association : « **Promouvoir les soins palliatifs** » sans en limiter l'accès.

*« La connaissance de l'homme ne saurait s'étendre au-delà de sa propre expérience ».*

*John Locke*

### 1ère esquisse du futur site internet

**Coordination de l'Accompagnement en Soins Palliatifs Angevine**

- 01 L'ASSOCIATION : présentation de l'association, bulletin d'adhésion
- 02 ATELIERS & FORMATIONS : calendrier des ateliers, formations universitaires
- 03 ACTUALITÉS & MANIFESTATIONS : actualité Casspa, manifestations locales
- 04 RESSOURCES DOCUMENTAIRES : LOIS, TEXTES OFFICIELS, DIRECTIVES, PLANS, GUIDES, FONDS DOCUMENTAIRES
- 05 DROITS DES USAGERS : bonnes pratiques, aides, outils
- 06 L'OFFRE DE SOINS EN MAINE-ET-LOIRE : acteurs de santé, annuaires

Proposer l'accès aux soins palliatifs à tout patient, adulte, enfant

Accès adhérents

login

mot de passe

Vous souhaitez...

EDITO

ACTUALITÉS & manifestations

51,5% des médecins généralistes ayant répondu à l'enquête « La prise en charge palliative des patients par les médecins généralistes du Maine et Loire » ont exprimé leur intérêt de disposer d'un site internet dédié aux soins palliatifs (Chiffres issus de l'enquête - mai 2014)

Pour soutenir ce projet, l'Association a fait appel à la Compagnie de théâtre amateur d'Angers **Les R'CuLeéens**.

Cette compagnie existe depuis 2001 et reverse une partie des cachets de ses représentations à des associations à but non lucratif.

Une représentation au profit de la CASSPA est programmée le 23/01/2015.

Site internet : [www.rculeens.asso.fr](http://www.rculeens.asso.fr).



## JOURNEE MONDIALE DES SOINS PALLIATIFS - 11/10/14

La CASSPA a participé à la Journée mondiale des soins palliatifs organisée par le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers (Fédération Douleur aigue, Soins de Support et Palliatifs), le 11/10/14.

Nombreux ont été les professionnels de santé qui se sont arrêtés pour prendre connaissance des missions et des actions proposées par l'Association.

Poster présenté à la journée mondiale des soins palliatifs

**CASSPA** **COORDINATION DE L'ACCOMPAGNEMENT EN SOINS PALLIATIFS ANGEVINE**

La CASSPA est une ASSOCIATION « Loi 1901 » spécialisée dans les SOINS PALLIATIFS. Elle a pour mission de garantir l'accès aux soins palliatifs A TOUT PATIENT.

**SES MISSIONS :**

- PROMOUVOIR LA DEMARCHE PALLIATIVE** en lien avec les 4 Equipes Mobiles de Soins Palliatifs du Maine et Loire
- Améliorer l'**ARTICULATION** entre les différents acteurs du système de soins pour assurer une prise en charge **OPTIMALE** et une **MEILLEURE ORIENTATION** du Patient, tout en respectant ses souhaits.
- SENSIBILISER** et **INFORMER** les professionnels de santé et le public sur les **SOINS PALLIATIFS**

**SES ACTIONS AUPRES DES PROFESSIONNELS DE SANTE :**

- Création d'un site internet (informations sur les formations, ateliers de soins palliatifs, fiches-conseils sur différents symptômes, actualités en soins palliatifs, jurisprudence...)
- Au moins 3 Ateliers de soins palliatifs proposés dans l'année
- Réalisation d'un guide sur l'accompagnement et les soins palliatifs en pratique en lien avec les 4 EMSP du 49
- Création de fiches-conseils sur différents symptômes (encombrement, dyspnée, toux...)
- Projet de formation en soins palliatifs par la simulation (Université/CHU/CASSPA)
- Diffusion d'une actualité en soins palliatifs auprès des adhérents – diffusion des appels à projets
- Mise en place d'une conférence sur la loi Léonetti et ses évolutions le 02/04/15
- Diffusion d'une enquête auprès des médecins généralistes pour mieux connaître la prise en charge palliative des patients suivis.

**SES ACTIONS AUPRES DU PUBLIC :**

- Accessibilité aux informations du site internet
- Ouverture de la Conférence sur la loi Léonetti et ses évolutions au grand public le 02/04/15
- Projet de création d'un guide d'information sur les soins palliatifs

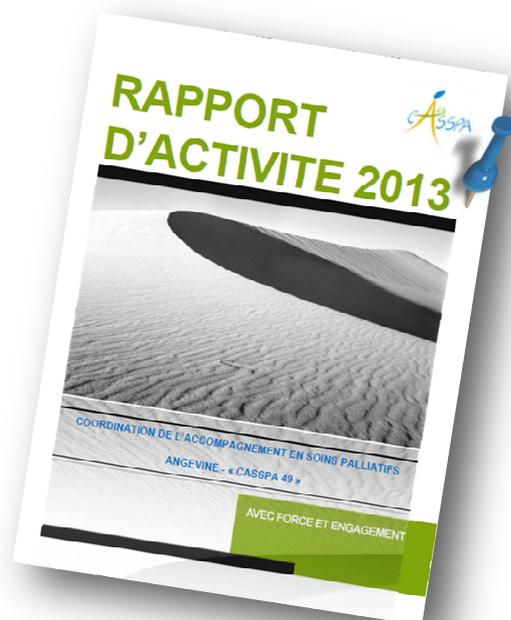
**CONTACT :**  
 Nous contacter : CASSPA 48  
 Siège social : 2, rue Molière  
 49 933 Angers Cedex 9  
[christelle.touin@casspa48.fr](mailto:christelle.touin@casspa48.fr)

Journée mondiale des soins palliatifs - 11/10/14

## RAPPORT D'ACTIVITE 2013

Communiquer sur les actions passées ou à envisager pour mieux partager est un levier essentiel. L'Association a mis en place un rapport d'activité qui dresse le bilan et les événements de l'année écoulée, ainsi que les projets à venir.

Le rapport d'activité annuel de l'Association sera consultable sur son site internet.



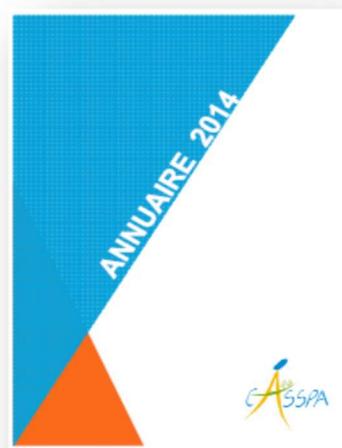
## ANNUAIRE DES REFERENTS EN SOINS PALLIATIFS 2014

Annoncé dans le rapport d'activité 2013, l'annuaire des référents en soins palliatifs a été diffusé en janvier 2014 auprès des adhérents de la CASSPA.

Il recense tous les référents en soins palliatifs des établissements adhérents.

Cet annuaire permet une recherche facilitée des référents en soins palliatifs des structures adhérentes.

Sa mise à jour est annuelle.



## LA CASSPA : CORRESPONDANT DEPARTEMENTAL POUR ALIMENTER LE REPERTOIRE DE LA SOCIETE FRANCAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS - SFAP

La CASSPA, à travers son chargé de mission, a été désignée correspondante départementale pour assurer la mise à jour des données des acteurs en soins palliatifs du répertoire de la **SFAP**.

Ce répertoire est accessible au public sur le site internet de la SFAP.

Site internet : [www.sfap.org](http://www.sfap.org)

# Des fiches pratico-pratiques sur la gestion des symptômes à l'attention des professionnels de santé

Afin d'aider les professionnels de santé dans la prise en charge des patients, la CASSPA proposera dès 2015 des fiches pratico - pratiques pour gérer différents symptômes.

Les premières fiches issues d'une réflexion du groupe de travail : « **Analyse des pratiques et des recommandations** » traiteront de la constipation, de l'encombrement bronchique en soins palliatifs, de la toux et des nausées et vomissements.

Elles seront axées sur la pratique quotidienne pour faciliter la prise en charge des patients suivis en soins palliatifs.

## Quel est l'objectif de ces fiches ?

L'objectif est de constituer une base de données pour l'ensemble des professionnels de santé.

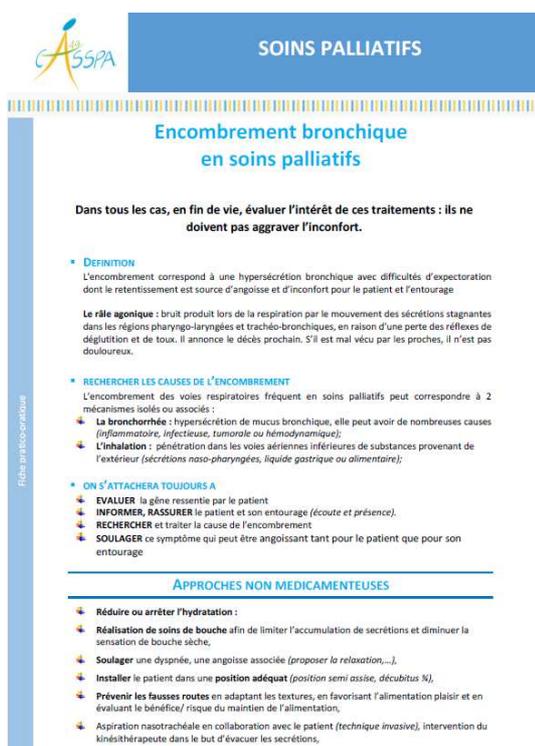
Le pilotage de ce groupe de travail pluriprofessionnel, est confié au Docteur Emilie Le PAPE (CHU), et à Mme Marie Christine BEAUFILS, Pharmacienne (Etablissements de

santé baugeois - vallée.

Ces fiches seront accessibles sur le site internet de la CASSPA.



En cas de besoin, les professionnels pourront contacter les équipes ressources pour les aider dans la prise en charge des patients



Nombre de réunions 2014

3

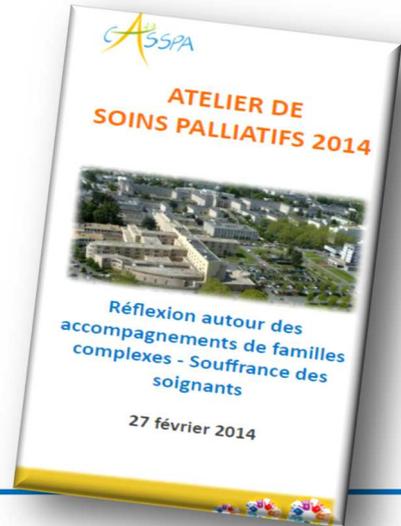
# LES ATELIERS DE SOINS PALLIATIFS

Les ateliers de soins palliatifs sont des temps d'échange, des partages d'expérience entre professionnels de santé autour d'une thématique en lien avec les soins palliatifs. La plupart des thématiques sont proposées par les adhérents à la CASSPA, et sont discutées avec les Equipes Mobiles de Soins Palliatifs.

En 2014, 4 Ateliers de soins palliatifs ont été proposés aux professionnels de santé du Maine et Loire.

Chaque atelier fait l'objet d'une évaluation par les participants, et d'un relevé de conclusion.

Les relevés de conclusion et les diaporamas seront accessibles sur le site internet de la CASSPA.



## COORDINATION DE L'ACCOMPAGNEMENT EN SOINS PALLIATIFS ANGEVINE

### ATELIERS DE SOINS PALLIATIFS EN MAINE ET LOIRE

Au moins 3 ateliers de soins palliatifs proposés dans l'année

#### Objectifs des ateliers



- Ouvrir des espaces de réflexion et de partage d'expérience à tout professionnel de santé quels que soient son profil, et son lieu d'exercice (médecins, aides-soignants, infirmiers, psychologues, kinésithérapeutes...) autour d'une thématique en lien avec les soins palliatifs,
- Ancrer la culture palliative dans les pratiques professionnelles pour une prise en charge globale et efficiente des patients et de leur entourage,
- Dédoisonner les différents secteurs d'activité (sanitaire, social, médico-social, libéral...),
- Développer une dynamique territoriale dans le champ des soins palliatifs

#### Organisation d'un atelier

- Présentation par des professionnels de santé de 2 cas cliniques ou d'un projet mis en place dans un établissement adhérent
- Discussion - partage d'expériences avec les professionnels de santé
- Remise d'un questionnaire d'évaluation aux participants
- Rédaction d'un relevé de conclusion.

Le cas échéant, outils d'aide remis à titre d'exemples : références bibliographiques, procédures, outils comme Pallia 10....



EXEMPLES DE THEMATIQUES :

- La complémentarité de l'HAD en EHPAD, est-ce possible?
- Réflexion autour des accompagnements de familles complexes - souffrance des soignants.
- Aromathérapie et toucher relaxant.
- Place et rôle de l'entourage.....

#### Témoignages

- Merci d'avoir organisé cela...
- Enfin, un territoire élargi ! Beaucoup d'intérêt pour la rencontre avec les collègues des 4 coins du 49
- La rencontre de ces différents professionnels de santé autour de ce thème est très intéressante et permet d'aborder des points précis où des questions se posent souvent. Chaque situation est particulière.
- Réflexion intéressante. Envie de continuer
- Opportun de discuter à partir des cas cliniques. Merci !
- Intérêt de revenir sur la personne de confiance, la consultation diagnostic et les textes législatifs
- Plus de temps pour échanger
- 2 heures d'atelier sont trop justes ....



Nous contacter : CASSPA 49  
Siège social : 2, rue Moll  
49 933 Angers cedex 9  
christelle.foin@casspa49.fr



 **ATELIER DE SOINS PALLIATIFS 2014**



Accompagner l'entourage d'un patient en Soins Palliatifs : éléments de réflexion à partir d'une situation concrète

02 octobre 2014



 **ATELIER DE SOINS PALLIATIFS 2014**



Place et rôle de l'entourage du patient

09 octobre 2014

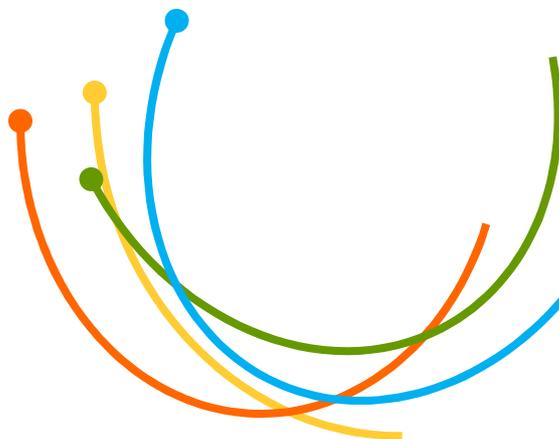


 **ATELIER DE SOINS PALLIATIFS 2014**



Réflexion autour des accompagnements de familles complexes - Souffrance des soignants

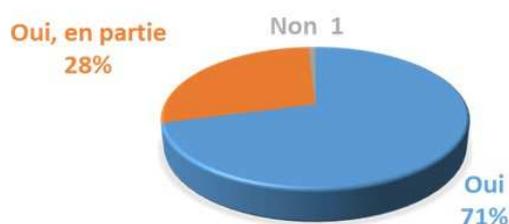
27 février 2014

DATE	THEMATIQUE	LIEU	Nombre de participants
27/02/2014	Réflexion autour des accompagnements de familles complexes – Souffrance des soignants	Angers	56
22/05/2014	Aromathérapie et toucher relaxant	Angers	27
02/10/2014	Accompagner l'entourage d'un patient en Soins Palliatifs : éléments de réflexion à partir d'une situation concrète	Cholet	17
09/10/2014	Place et rôle de l'entourage du patient	Angers	36
	La complémentarité de l'HAD en EHPAD, est – ce possible ?	Candé	annulé

## Bilan des 4 ateliers de soins palliatifs : évaluation globale

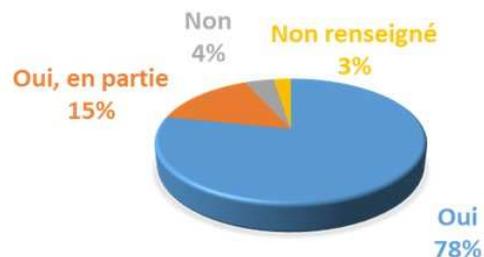
### 1 - LE CONTENU PÉDAGOGIQUE DE L'ATELIER A-T-IL RÉPONDU À VOS ATTENTES ?



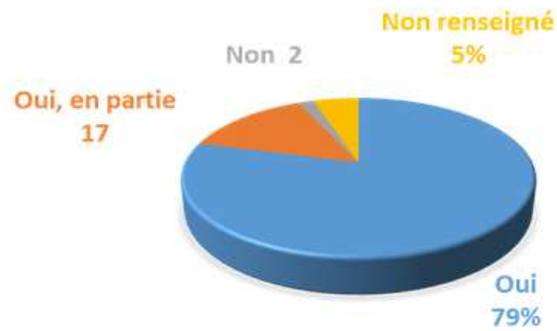
### 2 - AVEZ-VOUS APPRÉCIÉ LA QUALITÉ DES RÉPONSES APPORTÉES ?



### 3 - PENSEZ-VOUS FAIRE PARTAGER À VOS COLLÈGUES LES APPORTS DE CET ATELIER ?



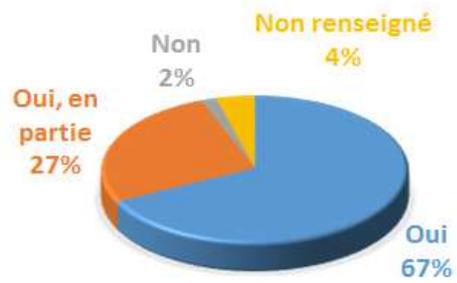
4 - LES CONDITIONS MATÉRIELLES (LOCAUX,...) ONT ELLES ÉTÉ SATISFAISANTES ?



5 - PENSEZ-VOUS VOUS INSCRIRE À NOUVEAU À UN ATELIER DE SOINS PALLIATIFS ?



6 - CET ATELIER A-T-IL GLOBALEMENT RÉPONDU À VOS ATTENTES ?



ATELIERS	2013	2014
Nombre d'ateliers	1	4
Nombre de participants	18	136

# SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

## SOIRÉE DÉBAT À LA PAROISSE SAINT GILLES D'AVRILLÉ SUR LE THÈME DE LA FIN DE VIE - 26 MAI 2014

L'occasion pour l'Association de présenter ses missions auprès du public et de présenter les dispositions de la loi Leonetti.

### Principaux points de la Loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, dite Loi Léonetti



RAPPEL DE L'INTERDICTION DE L'OBSTINATION DÉRAISONNABLE DANS LA DISPENSE DES SOINS (L.1110.5 – R.4127.37 CSP) :

Quels sont les critères ? « actes qui apparaissent inutiles, disproportionnés ou n'ayant d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie »

Patients concernés : Tout malade et toute pathologie (pas seulement en fin de vie – portée générale)

#### 2 Situations

**PATIENT QUI N'EST PAS EN FIN DE VIE** (L.1111.4 CSP).

EN ÉTAT D'EXPRIMER SA VOLONTÉ : REFUS OU DEMANDE D'INTERRUPTION DE TOUT TRAITEMENT

Le médecin doit respecter la volonté du patient après l'avoir informé des conséquences de son choix.

Si mise en danger de sa vie :

- le médecin doit tout mettre en œuvre pour le convaincre d'accepter les soins indispensables. Possibilité de faire appel à un confrère
- Le patient doit réitérer sa décision (délai raisonnable)
- Traçabilité dans le dossier médical

**PATIENT EN FIN DE VIE** (en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable) (L.1111.10 CSP)

EN ÉTAT D'EXPRIMER SA VOLONTÉ : DÉCISION DE LIMITATION OU D'ARRÊT DE TOUT TRAITEMENT

- Le médecin doit respecter la volonté du patient après l'avoir informé des conséquences de son choix
- Traçabilité dans le dossier médical

#### En commun

HORS D'ÉTAT D'EXPRIMER SA VOLONTÉ : LIMITATION OU ARRÊT DE TRAITEMENT (CARACTÈRE DÉRAISONNABLE)

- Mise en œuvre de la procédure collégiale (R.4127.37)
- Recherche des directives anticipées (L.1111.11 – R.1111.19 et s.)
- consultation de la personne de confiance (L.1111.6), de la famille et des proches
- Décision finale (LAT) appartient au médecin (motivée), après concertation avec l'équipe de soins, si elle existe, et l'avis motivé d'un médecin consultant (pas de lien hiérarchique) – possibilité d'avis d'un 2<sup>ème</sup> consultant.
- Traçabilité dans le dossier médical (avis recueillis – nature et sens des concertations – motif de la décision)

#### INTRODUCTION DE LA NOTION DE DOUBLE EFFET PROVOQUÉ PAR DES TRAITEMENTS PALLIATIFS

- L'effet voulu est de calmer la douleur et l'effet secondaire d'abrèger la vie
- Patient concerné : malade en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable (loi Léonetti) – patient cérébrolésé (décret de 2010)

le médecin sauvegarde la dignité du mourant et assure la qualité de sa vie en dispensant les soins palliatifs

## L'ORGANISATION D'UNE CONFÉRENCE GRAND PUBLIC SUR LA LOI LEONETTI ET SES ÉVOLUTIONS....

Pour être au plus proche des problématiques des citoyens, la CASSPA 49 travaille sur l'organisation d'une conférence grand public.

L'objectif est d'offrir aux citoyens une présentation de la loi Leonetti et de ses évolutions pour permettre ensuite de vrais échanges avec le public.

Il a été fait appel à plusieurs intervenants pour alimenter la réflexion : journaliste, avocat, représentant des usagers,

médecin, psychanalyste seront présents.

**La conférence se tiendra au Centre des Congrès d'Angers, le 2 avril 2015, à partir de 20h30.**

## PREMIERES RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA RÉALISATION D'UN DOCUMENT GRAND PUBLIC POUR EXPLIQUER LES SOINS PALLIATIFS....

Dans la continuité du projet d'ouverture d'une conférence grand public, la CASSPA souhaite réaliser un document pour expliquer les soins palliatifs et l'organisation de l'offre de soins.

Un groupe de travail s'est constitué rassemblant divers professionnels de santé et un représentant d'associations d'usagers.

**Le projet est attendu fin 2015.**



Ce document a été réalisé par la Coordination de l'Accompagnement en  
Soins Palliatifs Angevine.

**Siège social** : 2 rue Moll 49 933 Angers Cedex 09.

Contact : christelle.foin@casspa49.fr

**Site internet** : <http://www.casspa49.fr/>.